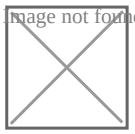

Dossier surendettement recevable

Par **Clementines**, le **02/05/2019** à **22:58**

Bonjour maître.

Merci par avance pour votre aide. J'ai dépose un dossier de surendettement jugé recevable le 21/03. Avec un plan sans vente de mon bien sûr 12 ans.

Or un autre gestionnaire a été nommé et malgré la recevabilité du dossier elle me dit qu'il est impossible d'établir un plan sans vente. Je ne veux pas car je suis en CDD depuis 7 ans et ne pourrai pas me reloger. Je gagné le SMIC. Elle m'a dit pouvoir refusé comment faire' je suis désespérée.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **02/05/2019** à **23:51**

Bonjour
Avez vous proposé une solution pour rembourser le prêt sans vendre la maison ?

Par **youris**, le **03/05/2019** à **09:55**

bonjour,

ce qui compte c'est le plan établi par la commission de surendettement et non l'avis d'un seul gestionnaire.

tout vos créanciers ont-ils accepté ce plan de surendettement ?

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés